

VILLE DU MONT-DORE

Direction des Services Techniques
et de Proximité

Service Construction

N°2863/ 2022/ DSTP/ SCO

Affaire suivie par Matthieu KESY
Tél. 43.30.36 – Fax 43.48.41

Le 20 JUL. 2022

Le Maire,

à

Madame la Présidente
de la province Sud
BP L1
98849 NOUMEA CEDEX

Objet : Régularisation de la demande d'autorisation d'occupation du domaine public maritime relative à l'aménagement d'un sentier écotouristique et pédagogique de la mangrove de Kouvekoi sur la commune du Mont-Dore.

Ref : n°20759-2022/3-IST/DDDT

Pièces jointes : 1.

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 4 mai 2022, vous demandez de régulariser le dossier de demande d'occupation du domaine public maritime dans un délai de deux mois à compter de la réception du courrier.

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe au présent courrier les compléments et précisions demandés. Je vous propose également d'organiser une visite du site avec la DDDT et la DAEM afin que vous puissiez vous rendre compte du faible impact du projet.

Le service Construction demeure à votre entière disposition pour apporter tout complément d'information afin que cette demande puisse être instruite dans les meilleures conditions et délais.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

Le Maire

Eddie LECOUREUX



Copies :

- Mme Elizabeth RIVIERE, 4^{ème} Adjointe au maire
- Mme Sabrina WEDE, 6^{ème} Adjointe au maire
- M. Olivier BERTHELOT, 5^{ème} Adjoint au maire
- Cabinet du maire
- Secrétaires Généraux
- Service Environnement
- Service Urbanisme, Domaine et Patrimoine